



## TECHNICIEN AQUACOLE : Projet SUZON - SUIVI COMPARATIF DU STATUT ZOOSANITAIRE ET DES PERFORMANCES PRODUCTIVES DES NAISSAINS D'HUITRES CREUSES SELON LEUR ORIGINE ET LEUR CYCLE D'ELEVAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL (H/F)

### PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Le SMIDAP (Syndicat Mixte pour le Développement de l'Aquaculture et la Pêche dans les Pays de la Loire) est un lieu de réflexion, d'animation et de coordination du secteur de la pêche et de l'aquaculture.

Il est financé par la Région des Pays de la Loire, les Départements de la Loire-Atlantique et de la Vendée. Il a pour partenaires les structures professionnelles représentatives des différentes filières de production (CRC, COREPEM, FAP, AAPPED44...).

Le SMIDAP dispose d'une équipe technique permanente (3 ingénieurs, une assistante administrative et financière, un chargé de mission fonds européens) dont l'action de transfert et d'assistance s'adresse à l'ensemble des entreprises des filières pêche et aquaculture des Pays de la Loire.

Il est situé à l'interface entre les professionnels, les organismes de recherche, les administrations et les collectivités territoriales.

Le SMIDAP accompagne les professionnels de ces filières : veille technologique, conseils, appuis techniques et scientifiques, animation et coordination de démarches collectives, réalisation d'expérimentations, accompagnement au montage de dossiers d'aides dans le cadre des fonds européens, transfert des résultats de la recherche, ...

### NATURE DU PROGRAMME

Le projet SUZON sera conduit en collaboration avec les autres centres techniques régionaux (CTR) : SMEL, CEPRALMAR et CAPENA ainsi que le CRC Bretagne Nord.

Ce projet s'intègre à l'échelle nationale puisque l'ensemble des zones de production ostréicole des différents bassins français sera étudié grâce à ce partenariat.

Le SMIDAP coordonnera l'ensemble des actions menées sur les façades ligériennes et de bretagne sud réparties sur quatre sites de production ostréicole régionaux (biométries, suivis de croissance et de mortalité des populations d'huitres tout au long du cycle d'élevage).

### MISSIONS ET OBJECTIFS DU POSTE

Sous l'autorité du secrétaire général du SMIDAP et de la conseillère aquacole en charge des cultures marines, la personne recrutée en tant que technicien aura pour missions :

- Réaliser la mise en poche des naissains d'huitres creuses et le déploiement sur les 4 sites ostréicoles liés à l'expérimentation.
- Assurer des sorties terrains régulières (environ tous les 15 jours) pour les suivis biologiques des lots d'huitres.
- Bancariser, analyser et traiter les données biologiques relevées.
- Diffuser et informer régulièrement les professionnels conchyliocoles partenaires.
- Participer aux réunions liées au projet SUZON avec les autres partenaires.

## **PROFIL DU CANDIDAT**

### **Formation initiale : Bac+2 (BTS aquacole...)**

- Candidat accoutumé au monde maritime
- Connaissances des techniques de production conchylicoles
- Une première expérience de l'élevage de l'huître creuse serait appréciée

### **Qualités requises :**

- Autonomie, rigueur, qualités relationnelles
- Esprit d'initiative
- Aptitude à travailler en équipe
- Appétence forte pour le terrain et les activités de production
- Rigueur dans la programmation et la mise en œuvre de protocoles
- Aptitude à synthétiser les résultats et communiquer
- Maîtrise des outils informatiques classiques

## **CONDITIONS DE RECRUTEMENT**

- Contrat : CDD de 12 mois renouvelable
- Temps de travail : 35 heures avec récupération des heures supplémentaires
- Salaire : Indice 377 de la grille indiciaire des techniciens de la fonction publique territoriale.
- Poste basé à Nantes (44)
- Très nombreux déplacements sur les sites d'élevage en Pays de La Loire et Bretagne Sud.
- Véhicule de service (Permis B indispensable)
- Remboursement des frais de déplacement.

## **MODALITES DE CANDIDATURE**

Adresser CV et lettre de motivation, **jusqu'au 20 février 2026 à Madame La Présidente du SMIDAP, 3 rue Célestin Freinet, Bât B sud, 44 200 NANTES ou par courriel [contact@smidap.fr](mailto:contact@smidap.fr)**

**Entretiens à prévoir du 2 au 6 mars 2026 pour une prise de poste idéalement à partir du 16 mars 2026.**

*Pour plus de renseignements, contacter Erwann LE FLOC'H, Secrétaire Général du SMIDAP au 02.40.89.61.37.*